BÉGARD
dynamique & solidaire

Mairie de Bégard
Rue de la Résistance
BP4 22140 Bégard

02 96 45 20 19
mairie@begard.bzh
www.begard.bzh

Bégard, le

16 OCT. 2026

ARRÊTÉ ABROGEANT L'ARRÊTÉ n°103-08/26
PORTANT RÉGLEMENTATION SUR L'UTILISATION
DES TERRAINS DE FOOTBALL

127-10/26

Le Maire de BÉGARD,

Vu les conditions climatiques,
Vu l'état des terrains,
Vu l'arrêté préfectoral en date du 10 août 2026 plaçant en crise sécheresse le territoire de la commune de Bégard,
Considérant que l'état actuel des terrains permet une reprise normale de leur utilisation.

ARRÊTE

Article 1

L'arrêté n°103-08/26 du 14 août 2026 portant règlementation sur l'utilisation des terrains de football est abrogé.

Article 2

Monsieur le maire est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera faite à :
- Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Guingamp,
- Monsieur le Président de la Ligue de Bretagne de Football,
- Monsieur le Président du District de Football des Côtes d'Armor,
- Aux dirigeants du Club Sportif Bégarrois.

Le maire

MAIRIE DE BÉGARD 22140 (Côtes-d'Armor)

L'adjoint au maire, par délégation

Olivier PICART